

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 22 Mai 2009 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation de capital réservée aux salariés du groupe SOCIETE GENERALE. Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission d'un maximum de 11 665 416 actions. Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales marocaines Société Générale Marocaine de Banques, Athena Courtage, La Marocaine Vie, Eqdom, ALD Automotive Maroc et Sogelease Maroc et se fera à un prix unitaire par action de 302,31 dirhams.

La note d'information simplifiée est complétée par le document d'information dispensé de visa de l'AMF en application de la Directive Européenne 2003/71/CE du Parlement Européen et du Conseil de l'Union Européenne du 4 novembre 2003 et par le document de référence déposé auprès de l'AMF le 4 mars 2009 sous le numéro D. 09-0095.

Un extrait de la note d'information simplifiée sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par le CDVM, ainsi que le document de référence précité, sont tenus à la disposition du public au siège de la Société Générale Marocaine de Banques.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/018/2009

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières